Cfdt: THALES TRAINING & SIMULATION
http://www.cfdt-simulation.com
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TTS : « Elections CE et DP »

ELECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT - CE & DP

Les Elections de renouvellement des instances CE et DP auront lieu :

JEUDI 11 juin 2015 de 9h30 à 14h30.

Pour chacune des 2 instances, pour les Titulaires comme pour les Suppléants, vous aurez à choisir entre des listes de candidats présentées par les organisations syndicales CFDT, CGT et CFTC.

- ***Les listes des candidats seront bientôt consultables sur les panneaux électoraux.***

Le travail au sein des instances de représentation du personnel - et particulièrement au CE - doit se faire dans la cohésion et l'entente de l'équipe majoritaire.

LA CFDT COMPTE MASSIVEMENT SUR VOTRE SOUTIEN !

LES NEGOCIATIONS A TTS

A TTS, les deux années du mandat ont vu :

- La déclinaison à TTS de l'accord Groupe d'Anticipation
- Un accord mobilité
- Un accord d'intéressement
- L'accord égalité Femmes/Hommes
- Le nouvel accord Handicap
- L'accord qualité de vie au travail

Concernant le temps de travail 2015, la CFDT a signé le mois dernier (et pour la première fois), un **protocole de désaccord**, actant la position de la Direction et l'opposition formelle de la CFDT à la fermeture de l'entreprise cet été.

Cette négociation sur le temps de travail, qui était jusqu'alors consensuelle, a été polluée cette année par l'idée saugrenue de la Direction de décider autoritairement la fermeture du site pendant les congés d'été, imposant ainsi des dates de prise de congés aux salariés.
Dans le contexte actuel, nous estimons que c'est un non-sens économique doublé d'une régression sociale, sociétale et environnementale.

Concernant la négociation sur les salaires, les années se suivent et se ressemblent.
En dépit de l'embellie de fin d'année à TTS avec un montant de prises de commandes conséquent, les propositions salariales de la Direction sont en deçà des années précédentes et bien en deçà des attentes des salariés, eu égard aux efforts fournis pour sortir l'entreprise d'une situation de GAE préoccupante.

Pire : les résultats de DCNS impactent la part variable des cadres : les résultats de Thales pris en compte représentent 72% des objectifs… Conséquences : une rémunération annuelle 2015 inférieure à 2014.
Malgré ces mauvais chiffres, les actionnaires ont vu leurs dividendes augmenter de 24% en 2014 !

PROCHAINES NEGOCIATIONS 2015-2016

- Nouvel accord sur l'égalité professionnelle Femmes/Hommes,
- Accord sur la déclinaison locale de l'accord-cadre sur le télétravail,
- Accord sur les horaires décalés

La négociation de l'Intéressement ou l'application d'un accord Groupe devra également être engagée.

Idem pour la mise en place des mesures prévues par l'accord QVT (Qualité de Vie au Travail) et la mise en œuvre de la Base de Données Economique et Sociale (regroupement des informations utiles à l'exercice du mandat des représentants des salariés).

Ces négociations doivent donner des droits nouveaux à tous les salariés et une information complète. A l'heure où chacun peut connaître « en direct » ce qui se passe à l'autre bout du monde, une information de qualité est un élément essentiel du dialogue social.

Un accord-cadre sur le télétravail a été signé en 2013 pour 2 ans afin d'expérimenter dans le Groupe cette nouvelle possibilité d'organisation du travail permise et facilitée par le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) :

- 12 sociétés ont signé des accords s'appliquant dans 29 établissements, sur une soixantaine en France.
- Un quota maximum de télétravailleurs a été défini dans les accords d'entreprise, compris entre 4% et 8%. Ce quota maximum n'a été atteint que dans un établissement (TAS Toulouse).
- Sur 1612 demandes de télétravail : 1205 ont été acceptées ; 407 ont été refusées et 296 n'ont pas donné suite.

Pour le nouvel accord sur le télétravail qui doit voir le jour dans les semaines à venir, des évolutions sont envisagées. **Et à TTS … ?** La négociation n'a jamais eu lieu à TTS pendant ces deux ans.
Il est temps pour la Direction de TTS de discuter avec les organisations syndicales de sa mise en œuvre locale !

SUIVI ECONOMIQUE & EMPLOI

Concernant la marche de l'entreprise, l'année 2014 a été une année « renversante » : pessimisme à tous les niveaux pendant onze mois … puis un mois de décembre « en fanfare » avec le dépassement des objectifs fixés au budget ! Bien peu d'entre nous envisageaient cette issue il y a quelques mois encore.

Les plus pessimistes s'attendaient à voir le ciel leur tomber sur la tête vers fin 2014/2015, devant un carnet de commandes qui se vidait et des charges qui s'écroulaient. La fin d'année a visiblement « requinqué » le moral des troupes et a donné le sentiment d'une possible reconquête des marchés…

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Il faudra suivre attentivement les commandes 2015 et espérer un volume de commandes bien supérieur au budget.

Pour la première fois depuis longtemps, une stratégie (plus) « claire » est mise en œuvre à TTS.
Nous regrettons qu'elle arrive après la vente de l'activité « Avions civils » à L3COM.

La stratégie orientée vers les centres de training présente l'avantage d'offrir une vitrine à nos produits (simulateurs), de faire rentrer du cash nécessaire à la réalisation de nouveaux modèles et de sortir du « tout Airbus Helicopters ».

L'ouverture de centres de training ne suffira pas à elle seule : TTS doit investir dans de nouveaux produits, améliorer les ensembles existants en suivant l'exemple Hexaline.

Afin de servir cette stratégie, l'emploi doit être développé.
Depuis le début de l'année, la Direction reconnaît - enfin !- la nécessité d'embaucher dans certains secteurs (logiciel, support) où les effectifs ont diminué plus que prévu par la GAE.

Mais ces embauches doivent être équilibrées : nous dénonçons à nouveau la transformation des postes de techniciens en ingénieurs.
TTS doit offrir des perspectives d'évolutions de carrière aux mensuels : un accord est en négociation à TAV.
La CFDT revendique à Cergy la même négociation. Au cœur de la discussion : les inégalités et disparités - salaires et classifications - au sein des différentes catégories socioprofessionnelles.

Contacts CFDT

Pascal PLADYS	*Secrétaire du CE*
Eric LOBJOIS	*Secrétaire adjoint du CE et Délégué Syndical*
Christian LAFARGUE	*Trésorier du CE*
Jean Louis ARAIGNON	*Délégué Syndical & RS au CE*
Bernard Marie VILLEMIN	*Secrétaire du CHSCT*